



Confédération Nationale du Logement
Fédération C.N.L. du Val-de-Marne

Communiqué de presse 2018-11 (19 juin 2018)

Pas de revalorisation et baisse des cotisations, vers la fin des APL ?

Alors que le gouvernement a décidé un gel de la revalorisation des APL pour cette année, le ministre des finances vient de présenter en conseil des ministres le projet de loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) censé dynamiser le tissu des entreprises en France. Dans ce projet, se précise la volonté du gouvernement de détruire ce qui reste des aides au logement en réduisant la cotisation des entreprises au Fonds National d'Aide au Logement (FNAL), dernier assaut de destruction notamment des APL.

Le projet de loi PACTE précise que les entreprises de moins de 50 salariés (au lieu de 20 actuellement) auront une cotisation de 0,10% et non de 0,50% pour abonder le Fonds National d'Aide au Logement. Ce cadeau fait aux entreprises est une baisse de près de 200 millions d'euros pour financer les aides à la personne alors même que le gouvernement baisse également sa part dédiée à ce fonds de 12% cette année.

C'est une atteinte de plus aux aides à la personne et une destruction programmée de ce qui reste du projet d'Etat envers le logement social après la baisse massive des aides à la pierre depuis 40 ans.

Le gouvernement veut-il la fin des APL/ALS/ALF ?

Depuis la mise en place d'un nouveau calcul des aides (prise en compte de l'épargne populaire, permettant ainsi de fiscaliser le livret A), les coups de rabot se succèdent (diminution des APL de 5 €). Voilà que, coup sur coup, la loi de Finances prolonge le gel de la revalorisation des aides en 2018 et décide de la baisse des APL pour des millions de locataires. Le projet de loi PACTE entend en finir avec le financement de ces aides.

Trop, c'est trop... !

Et après, ce seront les pensions de réversion ? Les pensions de retraites ? Les allocations ? Le RSA ?

La Fédération CNL du Val-de-Marne condamne cette disparition programmée des aides au logement (APL/ALS/ALF) et demande non seulement une revalorisation de ces dernières de 25% mais aussi un investissement conséquent de l'Etat dans la construction de logement social accessible à toutes et tous, sans discrimination, une vraie aide la pierre d'un milliard d'euros par an.